Dos 3 pièce N°3.

De : ABRIAL, Gaëtan (ARS-IDF)
Envoyé : lundi 16 juin 2025 14:40
À : Accueil
Cc : ARS-DD91-SE-EAU
Objet : Extension de cimetière

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 2 juin 2025 accompagné de ses annexes (une étude de sol sur le projet d'extension du cimetière communal de mai 2004 et un avis d'hydrogéologue agréé concernant le projet d'extension du cimetière communal de mai 2004).

J'ai pris attache auprès de notre hydrogéologue agréé coordonnateur qui m'a confirmé que ces pièces sont toujours d'actualité et qu'il convient de suivre les prescriptions, les conseils et les remarques indiqués dans l'avis de l'hydrogéologue agréé.

Bien cordialement,

Gaëtan ABRIAL
Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire
Département santé environnement
Délégation départementale de l'Essonne
9-13 avenue du Lac
91000 EVRY-COURCOURONNES CEDEX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France